

La moitié des écoles de Bordeaux victimes d'un ransomware

x	La moitié des écoles de Bordeaux victimes d'un ransomware
---	---

Les ransomwares font de nouvelles victimes. Un établissement de santé gérant 5 hôpitaux de l'est de Londres et une quarantaine d'écoles de Bordeaux sont tombés dans leurs filets.

Selon nos confrères de Sud-Ouest, pas loin d'une école bordelaise sur deux a été la victime d'une attaque informatique. Le phénomène a démarré en septembre et s'est accéléré jusqu'aux vacances de Noël, pour toucher au total les serveurs d'environ 40 établissements sur les 101 écoles que compte la préfecture de la Gironde. Un audit est en cours pour tenter de déterminer l'origine de l'infection. L'adjointe au maire en charge de l'éducation, Emmanuelle Cuny, parle d'une attaque « *sans précédent* ».

S'il est encore trop tôt pour se montrer catégorique, l'infection semble provenir d'un ransomware qui s'est diffusé de machine en machine. Comme le note le site spécialisé DataSecurityBreach, l'Académie de Bordeaux dispose d'un contrat avec l'éditeur d'antivirus TrendMicro, pour le produit Internet Security. Reste à savoir si cette protection a été dupée par les cybercriminels ou si – comme c'est plus probable –, elle n'a pas été correctement installée dans les établissements victimes du fléau. Selon Sud-Ouest, les données pédagogiques sont menacées par cette épidémie...[lire la suite]

Denis JACOPINI : Nous allons rentrer en contact avec l'adjointe au maire en charge de l'éducation à la Mairie de Bordeaux pour voir comment nous pouvons leur venir en aide.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : La moitié des écoles de Bordeaux victimes d'un ransomware